

Décembre 2018 | Vol. 16 N° 11

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



Goyeuses Fêtes
à tous les Jacobines et Jacobins!

Vin d'honneur du Nouvel An
Invitation à toute la population!
Détails en page 8.

 Aimez-nous sur

facebook

SOMMAIRE

LE Jacobin

Decembre 2018 | Volume 16 N° 11

Le conseil municipal	
• Bilan des décisions	3 à 6
• Adoption de règlements	6
• Avis public	7
• Revenus et dépenses anticipés	7
• Congé de la période des Fêtes	8
• Voeux du conseil municipal	8
• Vin d'honneur	8

Programmation loisir et culture (cahier à conserver)

Loisir	
• Camp de jour - Semaine de relâche	10
• Club des Aventuriers	10
• Ateliers de dessin	11
• Bain libre	11
• Hockeyball	12
• Volleyball	12
• Badminton	12
• Dépouillement	12
• Skiez à planche	13
• Patinage libre	14
• Conférence sportive	14
Bibliothèque Marcel-Dugas	
• Horaire régulier et congé	15
• Voeux pour la période des Fêtes	15
• Concours de coloriage	15
• Exposition en cours et à venir	15
• Nouveautés	16
• Programmation	17
• Dessin à découper	18
• Offre d'emploi étudiant - France	19
• Offre d'emploi étudiant	20

Service de sécurité incendie	
• La prévention durant les Fêtes	21

Service de l'urbanisme	
• Chronique environnement	22

Des nouvelles de vos organismes	
• SHÉNA	23
• SOL	23
• Chevaliers de Colomb - déjeuners	24
• FADOQ	24
• Comité de Jumelage	25
• Scouts - Bouteille-ô-thon	25
• Capitation 2018	25

Information	
• Le Jacobin 2019 - Tombées	26
• Infirmières en milieu rural	26
• Héma-Québec - Collecte	26
• Collecte denrées non périssables	26
• Rappel - Neige et glace	27
• Rappel - Collecte des encombrants	27
• Aide - mémoire tri des déchets	28
• Écocentre 2019	28

Page couverture :	Joyeuses Fêtes
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	Imprimerie Lancôt
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 11 - fois l'an.
Tirage	1950 exemplaires.

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 14 janvier

Lundi 4 février

Toute demande au conseil doit être transmise à la directrice générale au moins une semaine à l'avant pour être inscrite à l'ordre du jour.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 | Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org | www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi de 8 h à 16 h, mardi et mercredi de 8 h à 16 h 30, jeudi de 8 h à 18 h et vendredi de 8 h à 12 h. * Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.

Tél. 1 800 567-9372

Pendant les heures de bureau, en cas de panne d'électricité seulement.

Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière

Tél. 450 839-3671, poste 7610 | josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative

Tél. : 450 839-3671, poste 7612 | info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles D. St-Georges, inspecteur municipal

Tél. 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Sandrine Marsolais, inspectrice municipale

Tél. : 450 839-3671, poste 7662 | inspecteur@st-jacques.org

Service des travaux publics

Benoît Marsolais, directeur des travaux publics

Tél. 450 839-3671, poste 7640 | travauxpublics@st-jacques.org

Services de proximité

Julie Comtois, directrice des communications et des services de proximité

Tél. 450 839-3671 | culture@st-jacques.org

Karine Vézina, agente aux communications et aux événements (congé maladie)

Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Vincent Grenier, technicien en loisirs

Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson, responsable de la bibliothèque

Tél. : 450 839-3671, poste 7682 | biblio@st-jacques.org

Jeanne Contant, préposée au prêt | Tél. 450 831-2296

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur, directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe

Tél. 450 839-3671, poste 7611 | comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la comptabilité

Tél. ; 450 839-3671, poste 7630 | service.clientele@st-jacques.org

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception

Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur | Tél. : 450 839-3671, poste 7613 | incendie@st-jacques.org

Maison de la Nouvelle-Acadie

98, rue Saint-Jacques | Tél. : 450 839-3671, poste 7675 | culture@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

Tél. : 1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT : Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de le modifier selon l'espace disponible dans le journal

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour la période du 23 août au 19 septembre 2018 soient définis comme suit :

Comptes payés	68 024,48 \$
Comptes payés par Accès D	72 185,88 \$
Dépenses approuvées le 4/09/2018	1 199 397,24 \$
<u>Comptes à payer</u>	<u>52 423,86 \$</u>
Total des déboursés	1 392 031,46 \$

Renouvellement de l'adhésion à l'Association Québec-France Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 pour la somme de 60 \$.

Renouvellement de l'adhésion à La Corporation des Fleurons du Québec

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la Municipalité pour les années 2019 à 2021 pour la somme de 1 170 \$.

AVIS DE MOTION est donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement (numéro 019-2018) portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Jacques et abrogeant le règlement numéro 012-2016.

Demande d'aide financière de Moisson Lanaudière
Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 250 \$ à titre de contribution pour l'année 2018.

Gestion des enseignes numériques

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Libertévision d'une somme de 1 110 \$ (plus taxes applicables) afin que les enseignes numériques soient gérées sur la même plateforme, accessible en ligne.

Dépôt du sommaire du nouveau rôle d'évaluation pour la première année du rôle triennal (2019-2021)

Un rapport est reçu des évaluateurs agréés Leroux, Beaudry, Picard et Associés inc. en date du 13 septembre 2018, conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

Valeurs imposables :	493 650 200 \$
Valeurs non imposables :	39 912 900 \$
Valeurs totales :	533 563 100 \$

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 010 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Bro.

Mandat à Hydro-Québec

Il est résolu à l'unanimité de confier un mandat à Hydro-Québec pour l'ajout d'un luminaire au DEL à proximité du 65-69 rue des Mésanges à Saint-Jacques.

Certificat de paiement numéro 4 à Généreux Construction inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 096,30 \$ (incluant les taxes) pour les travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph.

Honoraires professionnels à Massicotte Maloney architectes

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 6 800 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels en architecture dans le cadre des travaux de réaménagement du garage municipal.

Demande de remboursement au MTMDET pour le Programme d'aide à la voirie locale

Il est résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le remboursement de la subvention d'une somme de 11 920 \$.

BILAN DES DÉCISIONS

Certificat de paiement numéro 10 à Construction Julien Dalpé

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 47 098,42 \$ (incluant les taxes) pour les travaux de construction d'une nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques.

Honoraires professionnels à NCL Envirotek inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 230 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de construction d'une nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Demande de la Municipalité pour le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiels du ministère de la Sécurité publique du Québec

Il est résolu à l'unanimité de transmettre à la MRC de Montcalm la liste des besoins de formation pour l'année 2019 pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiels du ministère de la Sécurité publique du Québec.

HYGIÈNE DU MILIEU

Honoraires professionnels à Solmatech inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 8 950 \$ (plus taxes applicables) pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc.

Honoraires professionnels à L'Atelier Urbain

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 8 250 \$ (plus taxes applicables) pour la révision et concordance du plan et des règlements d'urbanisme.

LOISIRS

Facturation à la Municipalité de Saint-Alexis

Il est résolu à l'unanimité que la somme de 7 868,76 \$ soit réclamée à la Municipalité de Saint-Alexis afin de combler les dépenses de fonctionnement du camp de jour d'été pour l'année 2018.

Facturation à la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé

Il est résolu à l'unanimité que la somme de 2 009,04 \$ soit réclamée à la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé afin de combler les dépenses de fonctionnement du camp de jour d'été pour l'année 2018.

Tarifs et horaires pour le camp de jour de la Semaine de relâche

Il est résolu à l'unanimité d'accepter que les tarifs et les horaires pour le camp de jour de la Semaine de relâche du 4 au 8 mars 2019 soient les suivants :

Les tarifs :

Premier enfant :	45 \$
2 ^e enfant :	35 \$
3 ^e enfant :	30 \$
Service de garde :	25 \$

Les horaires :

Service de garde :	7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30
Camp de jour :	9 h à 16 h

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

Bonification des heures d'ouverture de la bibliothèque Marcel-Dugas

Il est résolu à l'unanimité que les heures d'ouverture soient bonifiées afin d'offrir un horaire régulier à l'année selon l'horaire suivant :

Lundi :	13 h à 18 h
Mardi :	13 h à 18 h
Jeudi :	13 h à 20 h
Samedi :	9 h à 12 h

LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire du
1^{er} octobre et de la séance spéciale du 2 octobre 2018.

BILAN DES DÉCISIONS

Signature du contrat de spectacle avec Philippe Boucher

Il est résolu à l'unanimité de signer le contrat de spectacle présenté dans le cadre de l'Oktoberfest 2018.

Établissement des coûts et conditions de location de la Maison de la Nouvelle-Acadie jusqu'au 31 décembre 2018

ATTENDU QUE jusqu'au 31 décembre 2018, la Maison de la Nouvelle-Acadie pourra être louée pour des événements corporatifs locaux ou culturels ;

QUE les demandes de location seront adressées directement au conseil municipal et traitées de manière individuelle ;

QUE le prix pour la location de la Maison de la Nouvelle-Acadie est fixé à 75 \$ (plus taxes applicables) par jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la location de la Maison de la Nouvelle-Acadie selon les conditions décrites au préambule.

Honoraires professionnels à Charland, Dubé, Robillard Experts-Conseils inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 400 \$ (plus taxes applicables) pour les services professionnels dans le cadre des travaux de réfection de la Maison de la Nouvelle-Acadie.

Acceptation par le conseil municipal des demandes de location de la Maison de la Nouvelle-Acadie

ATTENDU QUE des demandes sont reçues, à savoir :

- Lancement de livre par M. André-Carl Vachon le 14 octobre 2018;
- Exposition par M. Denis Marsolais du 20 au 29 octobre 2018;
- Lancement de livre Édition Lambda par M. Roger Léger les 9 et 23 novembre 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à la majorité d'accepter les demandes reçues.

Résolution de concordance et de courte échéance

SÉANCE SPÉCIALE DU 2 OCTOBRE 2018

relativement à un emprunt par billets au montant de 149 800 \$ qui sera réalisé le 9 octobre 2018

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint Jacques souhaite emprunter par billets pour un montant total de 149 800 \$ qui sera réalisé le 9 octobre 2018, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt	Montant
249-2013	149 800 \$

Conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux, pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 249-2013, la Municipalité de Saint-Jacques souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à la majorité que le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- Les billets seront datés du 9 octobre 2018 ;
- Les intérêts seront payables semi annuellement, le 9 avril et le 9 octobre de chaque année ;
- Les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière ;
- Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019	5 200 \$
2020	5 500 \$
2021	5 600 \$
2022	5 800 \$
2023	6 100 \$ (à payer en 2023)
2023	121 600 \$ (à renouveler)

BILAN DES DÉCISIONS

SÉANCE SPÉCIALE DU 15 OCTOBRE 2018

Honoraires professionnels à Solutions IP

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 3 500 \$ (plus taxes applicables), représentant 70 heures de support informatique.

Demande de dérogation mineure

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure portant sur le lot numéro 3 023 313 (2678, chemin du Ruisseau-Saint-Georges Sud).

Josée Favreau, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : st-jacques.org/municipalite/greffe

Des copies en format papier sont également disponibles, sur demande, à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 1^{er} octobre 2018, a adopté le règlement suivant :

016-2018 : RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR POURVOIR AU RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE MUNICIPAL ET AUTORISANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 556 500 \$ ET PRÉVOYANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS.

Le règlement numéro 016-2018 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 1^{er} jour de novembre 2018.

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 1^{er} octobre 2018, a adopté le règlement suivant :

013-2018 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 AYANT POUR EFFET D'AJOUTER UNE DISPOSITION POUR LES STATIONNEMENTS EN COMMUN

le règlement numéro 013-2018 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 17 octobre 2018.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 1^{er} octobre 2018, a adopté le règlement suivant :

017-2018 : RÈGLEMENT AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2-1 AFIN DE MODIFIER ET AGRANDIR LA ZONE I1-59.1 POUR INTÉGRER LA ZONE I1-59.2 À CELLE-CI ET UNIFORMISER LES USAGES QUI SONT AUTORISÉS

Le règlement numéro 017-2018 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 17 octobre 2018.

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à la séance du 15 octobre 2018, a adopté le règlement suivant :

019-2018 : RÈGLEMENT PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 012-2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QU'en vertu de l'article 956 du Code municipal, prenez avis que l'assemblée spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires, pour l'année 2019 de cette Municipalité, aura lieu **le mercredi 12 décembre 2018 à 19 h**, à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques.

Et qu'à cette assemblée spéciale, seulement des questions relativement au budget seront à l'ordre du jour.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 29^E JOUR D'OCTOBRE 2018.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES ANTICIPÉS (article 176.4 c.m.) DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

	BUDGET 2018	ESTIMÉ 2018	% ANTICIPÉ
Revenus			
- Taxes	4 387 439,00 \$	4 445 186,24 \$	101,32%
- Tenant lieu de taxes	181 924,00 \$	196 294,18 \$	107,90%
- Transferts	163 690,00 \$	180 797,55 \$	110,45%
- Autres revenus	448 491,00 \$	598 773,55 \$	133,51%
- Remboursement fonds de roulement	(146 697,00)\$	(133 690,00)\$	91,13%
- Affectation de surplus	596 000,00 \$	618 309,85 \$	103,74%
TOTAL DES REVENUS	5 630 847,00 \$	5 905 671,37 \$	104,88%
Dépenses de fonctionnement			
- Administration	1 113 755,00 \$	1 123 025,40 \$	100,83%
- Sécurité publique	816 317,00 \$	907 315,80 \$	111,15%
- Transport	1 318 550,00 \$	1 323 241,22 \$	100,36%
- Hygiène du milieu	1 217 618,00 \$	1 200 682,17 \$	98,61%
- Santé et bien-être	14 000,00 \$	11 282,84 \$	80,59%
- Urbanisme et développement	230 647,00 \$	234 598,52 \$	101,71%
- Loisirs et culture	746 947,00 \$	764 830,76 \$	102,39%
- Frais de financement	217 713,00 \$	208 829,45 \$	95,92%
TOTAL DES DÉPENSES	5 675 547,00 \$	5 773 806,16 \$	101,73%
Amortissement	(942 977,00)\$	(942 977,00)\$	100,00%
Coût propriétés vendues	- \$	(17 612,37)\$	
Activités d'investissement	497 150,00 \$	600 000,00 \$	120,69%
Financement à L.T. et fonds réservés	401 127,00 \$	160 121,40 \$	39,92%
Excédent	- \$	332 333 \$	
BUDGET TOTAL POUR 2018	5 630 847,00 \$		

Annie Jolicoeur
Directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe



LE CONSEIL MUNICIPAL

Congé de la période des Fêtes

Notez que la mairie ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées à l'occasion du congé des Fêtes du **vendredi 21 décembre à midi au samedi 5 janvier inclusivement**.

Nous serons de retour le lundi 7 janvier 2019.

Joyeuses Fêtes à tous les Jacobines et les Jacobins!

Chères Jacobines et Jacobins,

Nous nous apprêtons encore une fois à entrer dans la grande période de réjouissances des Fêtes de fin d'année. L'année 2018 fut, tel que prévue, tout aussi chargée que l'année dernière. La croissance économique a de nouveau été au rendez-vous dans notre Municipalité et nous en sommes fiers.

Tout le conseil municipal vous incite à la prudence pendant cette période, car nous vous souhaitons toutes et tous en santé pour amorcer l'année 2019 qui s'annonce également très prometteuse.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous beaucoup d'amour, de santé et de générosité ainsi qu'à vos proches.

Au nom du conseil municipal de Saint-Jacques, et en mon nom personnel, je vous souhaite un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2019.

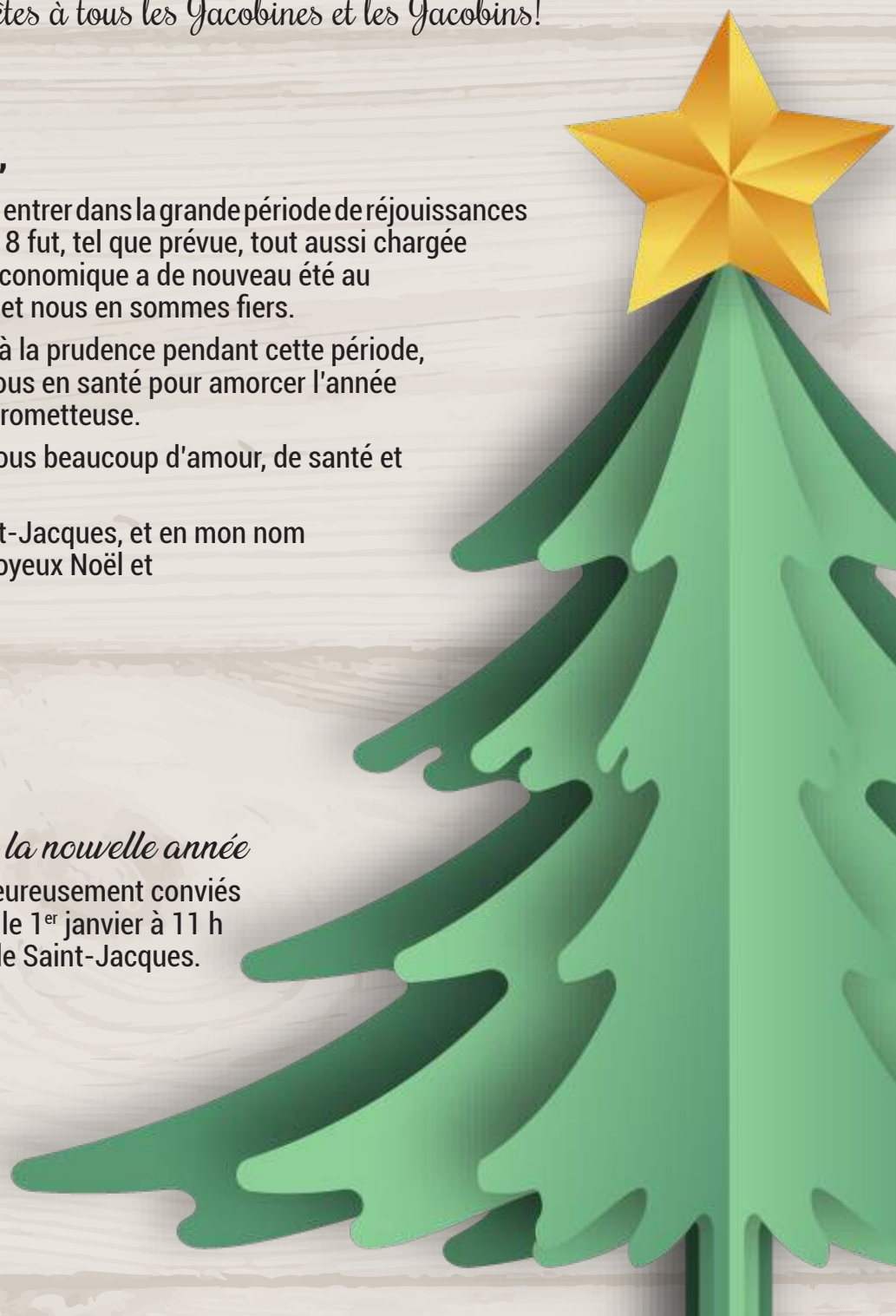
Pierre La Salle
Maire

Invitation à toute la population

Vin d'honneur à l'occasion de la nouvelle année

Les Jacobines et Jacobins sont chaleureusement conviés au vin d'honneur du Nouvel an mardi le 1^{er} janvier à 11 h dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques.

Les membres du conseil municipal



Programmation loisir et culture

Hiver 2018-2019



NOUVEAUTÉ!

Activité en plein-air
parent-enfant.
Détails en page 10.



Camp de jour - SRS

Ne manquez pas le camp de
jour de la semaine de relâche
scolaire du 4 au 8 mars 2019.

Détails en page 10.

Bibliothèque *Marcel-Dugas*

Programmation hivernale et de la semaine
de relâche à consulter en page 17.



Concours de
coloriage :
détails en
pages
15 et 18.

LOISIR

Camp de jour - SRS

Semaine de relâche scolaire du 4 au 8 mars

Inscrivez votre enfant au camp de jour de la relâche scolaire dès aujourd'hui!

Camp de jour de 9 h à 16 h.

Coût : 1^{er} enfant : 45 \$ | 2^e enfant : 35 \$ | 3^e enfant : 30 \$

Service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30

Coût : 25 \$ / semaine.

Inscription : Jusqu'à la capacité limite d'accueil du camp (30 enfants). Premier arrivé, premier servi!
Formulaire d'inscription disponible à la Municipalité et sur notre site Internet : www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/

Nous vous annonçons en primeur notre sortie

Une journée en plein air où les jeunes de 5 à 12 ans seront appelés à se dépasser, mais surtout à s'amuser. Un terrain de jeux de 5 millions de pieds carrés pour une journée complète d'activités uniques pour toute la famille! Embarquement à 9 h et débarquement à 15 h 30 au Centre Culturel du Vieux-Collège.

Date : mercredi 6 mars 2019

Heure : 9 h à 15 h

Coût : 11,50 \$ / participant*

* 25 % de frais supplémentaires pour les non-résidents.

45°NORD
site événementiel



Club des Aventuriers

Venez découvrir les parcs et les sentiers de Saint-Jacques en raquettes! Chaque rencontre sera un mélange de découverte, d'activité physique et de plaisir! Animée par Vanessa Henri, kinésiologue, cette activité parents - enfants combine loisir, exercice physique et entraînement au coût de 11,50 \$ par participant (taxes incluses).

C'est un rendez-vous au parc des Cultures les samedis de mars 2019 : 2, 9, 16, 23 et 30 mars de 11 à 12 h.

Pour vous inscrire aux activités proposées par la Municipalité, veuillez communiquer avec :
Vincent Grenier | Technicien en loisir | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

LOISIRS

NOUVEAUTÉ!

Ateliers de dessin aux crayons de couleur

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons de couleur pour créer des œuvres réalistes. Vous apprendrez le coloriage avec traits et sans trait visible, le dégradé, l'estompage, le fondu de la couleur, le gommage, les types de trait, la superposition de couches, la roue chromatique et la théorie des couleurs.

Qui : Adultes

Session : Du 23 janvier au 27 février 2019 (6 semaines).

Groupe : 3 à 8 participants

Quand :

Groupe 1 : Les mercredis de 13 h 30 à 16 h.

Groupe 2 : Les mercredis de 18 h 30 à 21 h.

Coût : 120 \$

Lieu : 79, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques

Matériel requis : Prévoir l'achat de matériel. Les détails vous seront donnés lors de l'inscription.

Atelier d'initiation au dessin à la mine

Vous découvrirez le matériel de base et vous vous familiariserez avec les premières techniques du dessin. Dans la partie théorique seront présentés les différents papiers à dessin, les crayons à la mine, les nuances de gris, le gommage, l'estompage et la mise aux carreaux. Dans la partie pratique, vous aurez l'occasion de produire un dessin et d'appliquer les premières techniques.

Qui : Adultes

Le 14 janvier 2019 - Atelier unique de 3 h.

Groupe : 3 à 10 participants

Quand :

Groupe 1 : Lundi 14 janvier de 13 h 30 à 16 h 30.

Groupe 2 : Lundi 14 janvier de 18 h 30 à 21 h 30.

Coût : 30 \$

Lieu : 79, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques

Matériel inclus : Papier à dessins, crayons à la mine et gommes à effacer.

Ateliers de dessin au crayon à la mine

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons à la mine pour créer des œuvres réalistes. Vous découvrirez le matériel de base et vous vous familiariserez avec les premières techniques du dessin au moyen d'exercices simples. Vous apprendrez les lignes, les courbes, les formes, les nuances de gris, les types de traits, les dégradés, l'ombre et la lumière, la superposition de couches, la mise aux carreaux. Vous pourrez développer votre sens de l'observation et apprendre à dessiner de multiples sujets.

Qui : Adultes

Session : Du 21 janvier au 11 mars 2019 (8 semaines)

Groupe : 3 à 8 participants

Quand :

Groupe 1 : Les lundis de 13 h 30 à 16 h.

Groupe 2 : Les lundis de 18 h 30 à 21 h.

Groupe 3 : Les mardis de 13 h 30 à 16 h.

Groupe 4 : Les mardis de 18 h 30 à 21 h.

Coût : 160 \$

Lieu : 79, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques

Matériel requis : Prévoir l'achat de matériel. Les détails seront donnés lors de l'inscription.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Daniel Lamarre | 450 397-0703
ou 514 922-2968 ou à
dani.lamarre5@gmail.com

Piscine du Collège Esther-Blondin
Venez profiter des bains libres et d'un couloir de nage tous les premiers samedi du mois.
Offre exclusive aux résidents de Saint-Jacques! Preuve de résidence exigée.

GRATUIT!

Les samedis:
2 février
2 mars
6 avril
4 mai
de 13 h 30 à 15 h 30



LOISIRS

HOCKEYBALL MIXTE INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui : enfants de 6 à 12 ans.

Session : Du 5 février au 26 mars (7 semaines). *RELÂCHE : Pas de joute le 5 mars.

Groupe : 12 à 24 participants.

Quand : Les mardis de 18 h à 19 h.

Coût : 34 \$ / participant / session (25 % de frais supplémentaire pour les non-résidents).

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).

Matériel requis : Lunettes de protection obligatoire.

* Il est recommandé de porter des gants, des protèges tibias et un casque.

Matériel inclus : Bâton de hockey. * Vous pouvez utiliser votre bâton seulement s'il est muni d'une palette de plastique.

VOLLEYBALL LIBRE INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui : pour tous.

Session : Du 5 février au 26 mars (7 semaines). * RELÂCHE : Pas de joute le 5 mars.

Quand : Les mardis de 19 h 15 à 21 h 15.

Coût : 16,10 \$ / participant / session (25 % de frais supplémentaire pour les non-résidents).

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).

Matériel requis : Ballon de Volleyball.

BADMINTON LIBRE RÉSERVATION DE TERRAIN OBLIGATOIRE

Qui : pour tous.

Session : Du 6 février au 27 mars (7 semaines). * RELÂCHE : Pas de joute le 6 mars.

Quand : Les mercredis de 18 h à 22 h (3 terrains).

Coût : 16,10 \$ / participant / session (25 % de frais supplémentaire pour les non-résidents).

Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège)

Matériel requis : Raquette et volant.

Pour vous inscrire aux activités de loisirs proposées par la Municipalité de Saint-Jacques, veuillez communiquer avec :
Vincent Grenier | Technicien en loisir | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

16 décembre 2018 à 13 h au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
Animation spéciale de Cirrus Cirkus et des lutins du Père Noël!



HORAIRE :	
13 h	Accueil et animation
13 h 15	0 à 2 ans
14 h	3 et 4 ans
14 h 15	5 et 6 ans
15 h 30	7 et 8 ans
16 h 15	9 et 10 ans
16 h 45	11 et 12 ans

Le Père Noël mentionne que l'horaire peut varier selon la vitesse de distribution des cadeaux!
Joyeux Noël!
Ho! Ho! Ho!

Notez que les inscriptions sont terminées!



« SKIEZ À PLANCHE »

PROMOTION LIMITÉE !

Billets journaliers (sans date fixe) à vendre :

BEL ÂGE : 6 à 12 ans / 60 à 74 ans : 32,19 \$

ÉTUDIANT : 13 à 23 ans : 38,52 \$

ADULTE : 18 à 59 ans : 44,84 \$

Taxes
incluses

Plus de
10 % de rabais
sur les tarifs
réguliers

Billet en vente jusqu'à l'écoulement des stocks!



NOUVEAUTÉ



STATION DE SKI LA RÉSERVE À SAINT-DONAT

ENFANT : 6 à 12 ans : 21,75 \$

ÉTUDIANT : 13 à 23 ans : 26 \$

ADULTE : 18 à 59 ans : 34,50 \$

BEL ÂGE : 60 à 69 ans : 26 \$

Taxes
incluses

TRANSPORT EN AUTOBUS : 11,50 \$

Départ 8 h - Arrivée 17 h

Centre culturel du Vieux-Collège

LES SAMEDIS :

19 janvier, 26 janvier, 9 février,
16 février, 23 février, 9 mars et 16 mars

VINCENT GRENIER

450 839-3671, poste 7670

loisir@st-jacques.org



Municipalité de
Saint-Jacques

PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE au sein de la MRC de Montcalm

2 SEPTEMBRE 2018 AU 14 AVRIL 2019



HORAIRE		
JOUR	PLAGE HORAIRE	ENDROIT
Dimanche	10h15 à 12h15	Complexe JC Perreault
Lundi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Lundi	14h à 15h	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	11h45 à 12h45	Complexe JC Perreault
Mercredi	18h15 à 19h15	Complexe JC Perreault
Jeudi	10h à midi	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Jeudi	11h45 à 13h15	Complexe JC Perreault
Vendredi	14h30 à 16h30	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Vendredi	19h15 à 20h45	Complexe JC Perreault
Samedi	15h45 à 17h45	Complexe JC Perreault


Le Centre Sportif
Saint-Lin-Laurentides
490, rue St-Isidore
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2V1
Tél. : 450 439-2411

**Complexe
JC Perreault**
620, rue J. Oswald Forest
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0
Tél. : 450 588-4888
complexejcperreault.com

**Veillez noter les exceptions suivantes
au Complexe **JC Perreault****

HORAIRE MODIFIÉ : 8 décembre 2018 : 16 h à 18 h

AUCUN PATINAGE LIBRE AUX DATES SUIVANTES :



Vendredi 21 septembre 2018
Samedi 20 octobre 2018
Vendredi 9 novembre 2018
Samedi 10 novembre 2018
Samedi 17 novembre 2018
Vendredi 30 novembre 2018
Lundi 24 décembre 2018
Mardi 25 décembre 2018
Lundi 31 décembre 2018
Mardi 1^{er} janvier 2019
Vendredi 11 janvier 2019
Vendredi 25 janvier 2019
Samedi 26 janvier 2019

Si vous souhaitez être informés des changements à l'horaire ou des annulations par courriel, n'hésitez pas à transmettre votre adresse courriel à : billetterie@complexejcperreault.com, en spécifiant que vous souhaitez recevoir l'horaire toutes les semaines. Pour information : 450.588.4888 poste 210

Conférence sportive

11 février à 18 h au gymnase de l'école Saint-Louis de France !

Venez rencontrer notre conférencier sportif mystère en lien avec la persévérance scolaire !

Vous aurez l'occasion unique de rencontrer l'une des personnalités suivantes :

- Guylaine Dumont (olympienne : volleyball de plage);
- Chantal Machabée (présentatrice sportive);
- Karen Paquin (olympienne : rugby);
- Patrice Bernier (retraité du soccer professionnel);
- Jean-Luc Brassard (retraité du ski acrobatique et présentateur sportif).

Pour plus d'information et inscription contactez Vincent Grenier |
Technicien en loisir | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

Congé de la période des Fêtes

Notez que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera fermée à l'occasion du congé des Fêtes du **vendredi 21 décembre à midi au samedi 5 janvier inclusivement**. De retour le lundi 7 janvier 2019.

Pour vous permettre de faire le plein de lecture, en décembre, il sera possible d'emprunter 10 documents à la fois (au lieu de 7).

Voeux pour la période des fêtes

Nous profitons de cette période de réjouissance pour vous dire merci et vous offrir nos meilleurs voeux de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année.

Un très joyeux Noël et du bonheur en quantité!

Jeanne et JoAnie

Horaire régulier

Lundi	13 h à 18 h
Mardi	13 h à 18 h
Jeudi	13 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h

Concours de coloriage

Du 19 novembre au 13 décembre.

En rapportant leurs dessins coloriés à la bibliothèque, les enfants courent la chance de gagner l'un des trois bas de Noël! Découper votre dessin en page 18. Le tirage aura lieu le 13 décembre!



Exposition

du 4 novembre au 15 décembre
L'artiste peintre Mauricienne Anic Dauphinais (oeuvre de gauche).

Exposition

du 2 février au 28 mars
L'artiste peintre originaire de Saint-Jacques Claudine Lemarbre (oeuvre de droite). Ses oeuvres originales sont réalisées à l'acrylique et/ou techniques mixtes sur toile. Ne manquez pas le vernissage jeudi le 7 février de 17 h à 18 h.



Bibliothèque

Marcel-Dugas

NOUVEAUTÉS



Au cœur de la vallée
Madeleine St-Georges



À l'ombre de la mine
France Lorrain



Nous qui n'étions rien
Madeleine Thien



Nous sommes télé-Québécois
Danielle Stanton



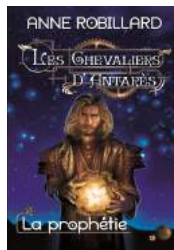
La Costa des seuls
Michel Duchesne



Le chemin montant
Gilles Vigneault



Mes histoires
Jean Chrétien



La prophétie
Anne Robillard



Le paon, le cobra et la sorcière
Diane Vincent



La Petite Russie de Francis Desharnais
C'est une histoire de la colonisation de l'Abitibi. Un portrait d'hommes et de femmes qui ont tout quitté pour aller s'installer dans le Nord. Le récit d'un petit village qui s'appelle Guyenne. Sauf que Guyenne n'est pas une paroisse comme les autres. C'est une coopérative. Le bois que tu coupes là ne t'appartient pas et la coop garde 50 % de ton salaire pour financer le développement de la colonie. Dans le coin, il y en a qui appellent cet endroit, « la petite Russie ». C'est là que Marcel et Antoinette vont vivre durant vingt ans.



Les écritements de Matthieu Simard

Les traces de pas dans la neige finissent toujours par disparaître, comme des souvenirs qu'on est forcé d'oublier, soufflés par le vent ou effacés par le soleil. Celles de Suzor, parti un soir de décembre 1976, n'existent plus depuis longtemps. Pourtant, Jeanne les voit encore chaque jour par la fenêtre du salon. Pendant quarante ans, elle s'est promis de ne jamais le chercher, mais lorsqu'elle apprend qu'il est atteint d'alzheimer, sa promesse ne tient plus ; elle doit retrouver Suzor avant qu'il oublie. Dans un Montréal enneigé, aidée par une jeune complice improbable, Jeanne retracera le chemin parcouru par Suzor et devra, pour ce faire, revisiter leur passé. La famille qu'ils n'avaient pas. Leur jeunesse en solitaire. Le voyage en Russie dont elle porte encore les cicatrices. Le trou dans le mur de la cuisine. Le carnet que la petite n'avait pas le droit de lire. Les boutons trouvés sur le trottoir. « Je ne veux pas être la seule condamnée au souvenir de nos bonheurs », dira Jeanne dans ce doux roman sur les caprices de la mémoire, sur ces choses qu'on oublie sans le vouloir et celles qu'on choisit d'oublier.

Bibliothèque

Marcel-Dugas



Macbeth de Jo Nesbo
Dans cette réécriture de l'oeuvre de Shakespeare, Macbeth est directeur de la Garde, l'unité d'intervention

d'une ville industrielle d'Ecosse minée par la criminalité. Lady, sa maîtresse, le persuade d'assassiner le préfet de police pour prendre sa place. Assoiffé de pouvoir, paranoïaque et déterminé à purger la ville, Macbeth se laisse entraîner dans une spirale meurtrière.

Il pleut à la maison de Céline Lamy
La maladie mentale d'un parent est un véritable ouragan dans la vie des enfants. Dépression, bipolarité, schizophrénie, troubles anxieux, trouble de la personnalité : la météo parentale change continuellement et les enfants n'échappent pas aux gouttes de pluie ni à l'orage. Ils vivent la tempête, la ressentent, la supportent. En raison de la honte vis-à-vis de la souffrance mentale, le parent choisit souvent, pour protéger sa famille, de la cacher et de se murer dans le silence. Mais les enfants savent toujours qu'il se passe quelque chose. Et les tenir à l'écart pourrait entraîner chez eux peur, colère, incertitude, confusion, incompréhension et culpabilité, en plus d'avoir des conséquences psychologiques à long terme. L'expérience de mère et de pédopsychiatre de l'auteure l'a convaincue que les enfants doivent être informés le plus clairement possible pour pouvoir comprendre et développer des stratégies d'adaptation. Ce livre propose d'accompagner le parent, pas à pas, dans un dialogue avec ses enfants, lui permettant ainsi de sortir du secret et de la honte. « Il était une fois un parent malade qui décida de ne plus se laisser définir ni piéger par sa maladie, de parler avec son coeur, son authenticité, pour expliquer son combat à ses enfants. » Et vous ? Choisissez-vous d'attendre que l'orage passe ou de danser sous la pluie ?



Semaine de relâche scolaire



5 mars de 10 h à 11 h 30
Atelier de robotique avec les neurones atomiques (9 ans et plus).



6 mars à 9 h 30
Atelier de zoolecture (2 à 8 ans) avec Julie Galarneau Intervenante en Zoothérapie.



**7 mars de 15 h à 17 h
ou de 18 h 30 à 20 h 30**

Ateliers de chandelles et bombes de bain avec Marée, une entreprise québécoise qui utilise des ingrédients naturels et doux pour l'environnement.

Causeries

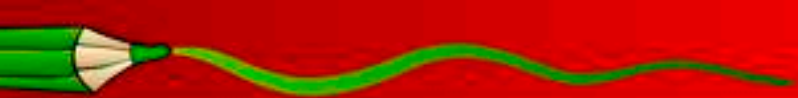
Une nouvelle Acadie en terre lanadoise
avec Réjean Parent

Les 18 et 25 février 2019,
de 13 h 30 à 15 h.
Les 14 et 21 février 2019,
de 19 h à 20 h 30.

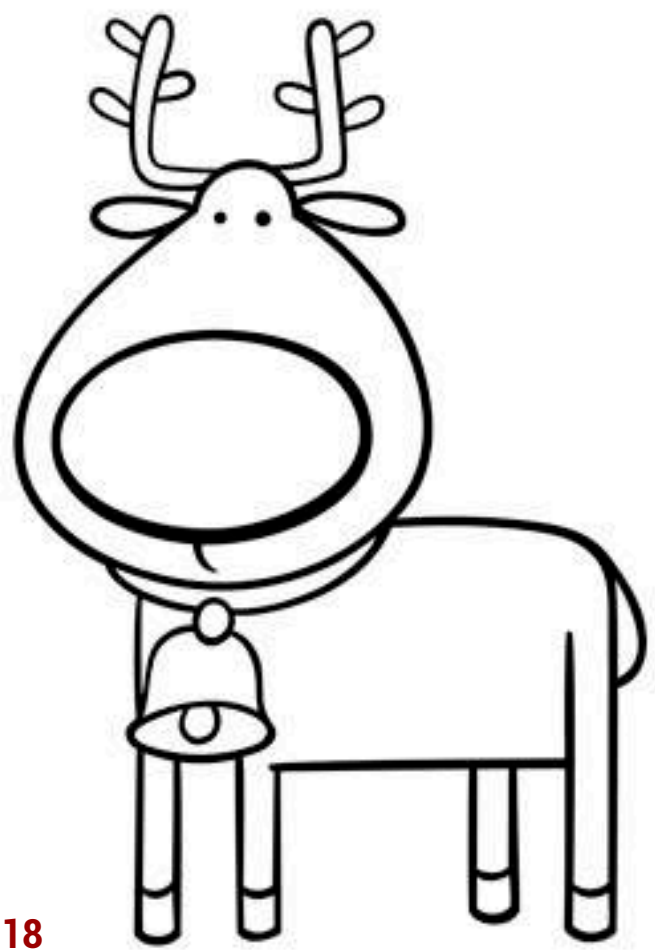
Stimulation du langage
14 février à 16 h



Atelier, sous forme de jeux, destinée aux enfants âgés de 3 à 6 ans avec Nancy Althot, intervenante en stimulation du langage.



Nom : _____
Numéro de téléphone : _____



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

SURVEILLANT OU SURVEILLANTE DES PATINOIRES



Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter un étudiant ou une étudiante pour effectuer la surveillance des patinoires au parc Aimé-Piette pour la saison 2018-2019.

SURVEILLANT OU SURVEILLANTE DES PATINOIRES

Le titulaire du poste aura le mandat d'effectuer la surveillance de la patinoire extérieure du parc Aimé-Piette. Il ou elle devra assurer le bon déroulement des activités et effectuer le ménage à la fin des activités.

Il ou elle aura en outre les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité des usagers de la patinoire ;
- Faire respecter la réglementation de la patinoire ;
- Effectuer la surveillance et l'entretien du local de la patinoire ;
- Effectuer la surveillance et l'entretien des salles de bain de la patinoire ;
- Procéder à l'entretien, au déneigement et à l'arrosage des glaces après les heures d'ouverture de la patinoire ;
- Cueillir les données d'achalandage de la patinoire.

EXIGENCES

Le candidat ou la candidate doit :

- Être disponible pour travailler les fins de semaine et les soirs ;
- Être étudiant à temps plein ;
- Être âgé de 16 ans ou plus.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Faire preuve d'initiative et de maturité ;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Avoir une bonne habileté à communiquer ;
- Être autonome ;
- Être responsable.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps partiel ;
- Horaire variable, en semaine (le soir) et la fin de semaine ;
- Horaire variable, entre autres pour la période des fêtes et la Semaine de relâche ;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **avant 16 h, le 13 décembre 2018**, à monsieur Vincent Grenier, technicien en loisirs, au loisir@st-jacques.org

Mme Josée Favreau
Directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
josee.favreau@st-jacques.org

ENTRÉE EN FONCTION

Décembre 2018 (date à confirmer).

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.
Seules les personnes retenues seront contactées.



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERMUNICIPALITÉS ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE LANAUDIÈRE

Municipalité de plus de 4 000 habitants située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter un étudiant ou une étudiante résident de Saint-Jacques souhaitant vivre une expérience de travail sur le continent européen.

EXIGENCES

Le candidat ou la candidate doit :

- Avoir entre 18 et 30 ans (18 ans minimum et 29 ans maximum au moment de l'inscription) ;
- Être de nationalité canadienne et résider au Québec ;
- Être étudiant (année scolaire en vigueur 2018-2019) ;
- Être disponible pour toute la durée du programme ;
- N'avoir jamais participé au programme ;
- N'avoir jamais occupé un emploi d'été en France et ni obtenu à deux reprises un permis de travail en France ;
- Être détenteur d'un passeport valide pour la durée du séjour (et au moins jusqu'à 3 mois après le retour) ;
- Pour les emplois en animation : être capable de justifier une expérience minimale de 2 mois avec des enfants, être détenteur d'un BAFA et produire un extrait de casier judiciaire vierge.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Être mature et autonome pour s'intégrer rapidement à un nouveau mode de vie loin de chez soi ;
- Être en mesure d'effectuer sérieusement son travail ;
- Avoir de bonnes motivations à vivre l'expérience de travail.

DURÉE DE L'EMPLOI

- 6 à 8 semaines (de la fin juin à la fin août).

DOMAINES POSSIBLES (EMPLOI MUNICIPAL)

À déterminer :

- Animation (camp de jour, terrains de jeux, etc.) ;
- Accueil ou administration (tourisme, mairie, musée, bibliothèque, etc.) ;
- Entretien d'espaces verts, voirie, etc.

CONDITIONS SALARIALES

- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur de l'employeur (à déterminer) ;
- Les salaires sont versés à la fin du mois.

HÉBERGEMENT

- Hébergement en famille ou appartement municipal (gratuit).

Si ce défi vous intéresse, et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre indiquant vos motivations à vivre cette expérience de travail, avant **le vendredi 8 mars 2018 à 12 h** à : Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière | Municipalité de Saint-Jacques | 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0 | josee.favreau@st-jacques.org.

La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.
Seules les personnes retenues seront contactées.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

LA PRÉVENTION DES INCENDIES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'INSTALLATION DU SAPIN

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il y a moins de risque qu'il prenne feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

SAVIEZ-VOUS QU'ALLUMER LES LUMIÈRES DANS UN SAPIN TROP SEC RISQUE DE CAUSER UN INCENDIE?

Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinth, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

COMMENT SE DÉBARRASSER DU SAPIN NATUREL?

- Envoyez le sapin au recyclage ou dans la collecte municipale de sapin le 16 janvier 2019. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.
- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux, ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Soyez prudents en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, saponages, guirlandes de papier, etc.)

Source :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/temps-fetes.htm>





CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

La décroissance, vous connaissez ?
Suivez les chroniques du journaliste Olivier Arbour-Masse et ses collaborateurs sur <https://www.rad.ca>

Savez-vous ce que veulent dire les 3RV-E?

- **RÉDUIRE** en produisant moins de déchets dès le départ ;
- **Réemployer** en réutilisant un produit en le modifiant un peu ou pas du tout ;
- **Recycler** en transformant une matière en un nouveau produit ;
- **Valoriser** en choisissant d'envoyer nos déchets ailleurs qu'à la poubelle ;
- **ÉLIMINER** en dernier recours seulement.



À quoi tu penses quand tu me lances par la fenêtre de ta voiture?

Le 27 septembre dernier, une collecte des déchets en bordure des routes a été réalisée. Les endroits ciblés étaient le chemin de la Carrière et la rue Saint-Jacques. Plusieurs sacs de déchets comprenant des contenants de café, des paquets de cigarettes/gommes, des emballages de fast food/sandwichs, des canettes de bière/liqueur, des papiers, des sacs plastiques, des emballages de barres tendres, des bouteilles d'eau, etc., ont été amassés.

Croyez-moi, il y en a plus que l'on ne le pense! La prochaine fois, avant de jeter vos déchets par la fenêtre, pensez-y à deux fois. Et lorsque vous croiserez un détritrus sur votre chemin, prenez deux minutes de votre temps pour le ramasser, la Terre vous en remerciera!

Pour un **NOËL ÉCOLO** réussi, visitez la section blogue de <https://fr.davidsuzuki.org>



Faire du covoiturage



Jeter des déchets en bordures des routes

L'objectif zéro déchet vous interpelle?

Suivez Mélissa de la Fontaine et ses amies les Trappeuses sur <https://lestrappeuses.es/> ou visionnez son entrevue <https://ici.radio-canada.ca/tele/l-epicerie/2015-2016/segments/reportage/4149/zero-dechets>

Suggestion littéraire

Faire de meilleurs choix en tant que consommateurs!

Disponible à votre bibliothèque municipale.



Suggestion Documentaire

Visionnez dès maintenant le documentaire réalisé en collaboration avec le National Geographic « **Before the flood** » disponible sur Netflix. Au sein de ce dernier, on suit Leonardo DiCaprio, messenger de la Paix, dans sa quête pour comprendre comment les changements climatiques bouleversent notre planète. Des énergies fossiles en passant par notre alimentation jusqu'à la taxe carbone, une vaste sphère de sujets y sont traités.

Défi du mois : Ne pas consommer de bouteilles d'eau à usage unique!

VOS ORGANISMES



SHÉNA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

Les membres du bureau de direction vous souhaitent un heureux temps des fêtes!

Si vous cherchez un cadeau, pourquoi ne pas offrir une carte de membre de la SHÉNA? Il vous en coûtera 15 \$ pour une carte individuelle ou 20 \$ pour une carte conjointe. Contactez Monique Labrèche au 450 839-2315.

Nos conférences ont lieu le troisième mardi du mois à 19 h 15 au Centre Culturel du Vieux-Collège situé au 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques.

Notre prochaine rencontre, dont le sujet est **Un défi : attirer 100 espèces d'oiseaux dans votre jardin**, par le conférencier Marcel Léonard, aura lieu mardi le 15 janvier 2019 à 19 h 15. * Cette rencontre se tiendra exceptionnellement au 60, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques.

L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres.

Bienvenue à tous!

Renseignements: Jeanne d'Arc Patenaude au 450 759-6907.



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Pour plus de détails concernant les conférences et les sorties, veuillez consulter notre site Internet .

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6
Site Internet : www.sollanaudiere.com
Courrier : info@sollanaudiere.com

Les 8 et 9 décembre 2018 - C'est le décompte de NOËL

Le Décompte des oiseaux de Noël consiste à effectuer l'observation et la compilation du plus grand nombre d'espèces d'oiseaux et d'individus sur le territoire de Lanaudière. Les résultats permettent d'avoir un bon portrait de la distribution et des tendances de populations d'oiseaux hivernants. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les responsables ou vérifiez notre site Internet : <http://www.sollanaudiere.com/Noel-Decompte.htm>

Mercredi 12 décembre 2018 - Conférence sur « LES OISEAUX DU MAROC » par Bertrand Dumont

Bertrand Dumont vous invite à partir à la découverte du Maroc. Des côtes de l'Atlantique, aux hautes montagnes et vallées de l'Atlas, jusqu'au désert du sud, ce voyage lui a permis de faire la découverte d'un pays tout en couleur ayant une avifaune riche et importante. Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Lieu : La salle du CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉMILIE GAMELIN situé au 80, rue Wilfrid Ranger à Saint-Charles-Borromée à 19 h.

Mercredi 9 janvier 2019 - Conférence «SUIVI DE NIDIFICATION DU FAUCON ÉMIRILLON» avec Lucien Lemay

Lucien Lemay présente le suivi de la nidification du Faucon émerillon qui s'est étalé sur une période de 3 mois. Nous allons assister au comportement de la femelle pendant la couvaison et au comportement parental lors de l'alimentation des oisillons en plus de constater l'évolution du plumage, de voir les interactions entre eux et d'observer les premières activités des juvéniles à l'extérieur du nid. Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Lieu : La salle du CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉMILIE GAMELIN situé au 80 rue Wilfrid Ranger à Saint-Charles Borromée à 19 h.

Samedi 26 janvier 2019 - Sortie aux oiseaux d'hiver avec Jean-François Piché et Marie-Chantal Brault

Le secteur de Saint-Donat est favorisé pour recevoir la visite des espèces comme le Durbec des sapins, le Tarin des pins, le Bec-croisé bifascié et le Bec-croisé des Sapins. Nous irons donc découvrir certains secteurs de la région (à la marche et en voiture). Nous vous attendons dans le stationnement de l'église de Saint-Donat à 8 h 45. Apportez un lunch. Il est important de préciser que des frais de 7,50 \$ sont exigés pour l'entrée dans le parc du Mont-Tremblant si nous décidons d'y aller. Prière de vous inscrire auprès de Jean-François Piché à l'adresse courriel : j.f.p@videotron.ca.

Informations : Luc Foisy 450 759-8987
Jeanne d'Arc Patenaude, pour la SOL

VOS ORGANISMES



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL no 3074 SAINT-JACQUES

Déjeuners communautaires servis de 8 h à 12 h les 9 décembre et 13 janvier prochains

Centre culturel du Vieux-Collège

50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

INFORMATION : Roland Beauséjour | 450 839-2871



4 \$



Club FADOQ de l'Amitié de Saint-Jacques

Les lundis

Club de marche à 9 h 30 en partance du Centre culturel du Vieux-Collège et le 3^e lundi, hors Saint-Jacques; De 9 h 30 à 10 h 30 - Viens Bouger!: exercices physiques; De 19 h à 21 h - Jeux d'habileté (dard, pétanque atout, etc.), billard en soirée et quilles au salon Baby à 13 h 30.

Les mardis

De 13 h à 16 h - Rencontre des membre (cartes, bingo, jeux de société), billard en après-midi et pratique de danse de 10 h à 11 h.

Les mercredis

De 9 h 15 à 10 h 30 - Viactive : séances d'activités physique adaptées pour les 50 ans et plus (gratuit) et cours de mémoire de 13 h 30 à 15 h 30 (4 places disponibles).

Les jeudis

De 9 h à 14 h 30 - Ateliers d'artisanat (peinture, tricot, couture, bricolage, etc.) et cours de danse en ligne de 19 h 30 à 21 h.

Les vendredis

Soirée de danse, un vendredi par mois à 19 h; Whist Militaire à 19 h, en alternance dans les 4 paroisses (Saint-Liguori, Saint-Alexis, Sainte-Marie-Salomé), le 1^{er} vendredi du mois à Saint-Jacques.

Prenez note que nous ferons relâche pour la période des fêtes du 14 décembre au 7 janvier.

Les cours de danse débuteront le 24 janvier.

Activités à venir

15 janvier : Spécial Nouvel An à 14 h et souper à 17 h.

17 décembre : Dîner de Noël et musique avec Les Vagabonds. À 11 h 30, au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Coût : 15\$. Inscription avant le lundi 10 décembre.

19 janvier : Quilleton au salon Baby à 13 h 30 suivi d'un souper au Centre culturel du Vieux-Collège à 17 h 30. Pour infos et inscriptions : Roger Champagne au 450 839-6986.

21 janvier : Activités et jeux avec des élèves de l'école Saint-Louis-de-France. Une collation sera offerte sur place. Rendez-vous à 13 h 30, au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Inscription avant le lundi 14 janvier. Coût : 5\$.

6 février : Super Bingo à 19 h 30 (ouvert à tous les adultes).

18 février : Célébration de la Saint-Valentin. Présentation d'activités à faire seul, suivie d'une période de jeux en groupe. Une collation sera offerte sur place. Dès 13 h 30, au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Coût : 5\$. Inscription avant le lundi 11 février.

Venez chercher votre carte de membre, donner votre nom et payer vos activités lors des heures régulières au Centre culturel du Vieux-Collège : le lundi de 19 h à 21 h, mardi de 12 h 45 à 16 h, jeudi de 9 h à 14 h 30 et le vendredi de 9 h à 11 h.

Places limitées !

Information : Denise Beaudoin au 450 839-2132 ou au local au 450 839-3051.

VOS ORGANISMES

Comité de Jumelage Saint-Jacques - Vergt Invitation à un voyage

Nous avons eu la chance, pour plusieurs d'entre nous, de nous rendre à Vergt pour visiter notre commune jumelée avec Saint-Jacques et recevoir ceux-ci plusieurs fois. C'est une expérience enrichissante et de très bons liens se sont tissés depuis plus de 20 ans.

Si vous n'avez pas encore vécu cette expérience et rêvez d'aller visiter le Périgord et notre municipalité jumelée Vergt, il y a un groupe adulte qui s'organise pour mai 2019, « Sur la route de nos jumelages » de Bordeaux, retour par Marseille, en passant par le Périgord, le Gard et la Provence.

Si cela vous intéresse, informez-vous le plus rapidement possible, les places sont limitées.

Pour toutes informations et plus de détails sur ce voyage, visitez le site Internet suivant : http://www.quebecfrancelanaudiere.org/a_la_decouverte_de_la_france.ws, ou encore, communiquez avec madame Agnès Derouin, présidente de l'Association Québec-France Lanaudière au 450 759-5252 ou par courriel : presidente@quebecfrancelanaudiere.org

Robert De Bellefeuille, pour le comité jumelage Saint-Jacques Vergt.



Un bouteille-o-thon réussi pour le Groupe Scouts de Saint-Jacques

Les castors, louveteaux et éclaireurs du Groupe Scouts de Saint-Jacques souhaitent remercier la population jacobine pour sa grande collaboration au bouteille-ô-thon de novembre 2018. Les fonds recueillis au cours de cette campagne de financement permettront au Groupe Scouts d'offrir à des jeunes de 7 à 14 ans un camp d'hiver divertissant et éducatif.

La mission d'un Groupe scout est de promouvoir et de soutenir le développement intégral des jeunes afin qu'ils atteignent leur plein potentiel comme individus, membres de leurs communautés et citoyens qui jouent un rôle actif dans la société. L'implication et la collaboration d'une communauté auprès de ces jeunes est donc essentielle et devient un modèle pour ces jeunes.

Encore une fois merci!

Jean-Philippe Valois, président du conseil de gestion.

RAPPEL - Contribution volontaire/ dîme / capitation 2018

Paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie (Église de Saint-Jacques)

Comme citoyens et citoyennes à part entière, nous sommes fiers de nos milieux, de nos églises et nous voulons conserver ce qui en fait leur richesse. Alors, à nous de le prouver! Nous avons besoin du soutien de tout le monde pour réussir à subsister et pour offrir des services pastoraux adéquats et de qualité.

Vous pouvez faire parvenir votre contribution au moment qui vous convient, mais, avant le 31 décembre, si vous désirez un reçu pour fin d'impôts pour l'année en cours. Si votre don est effectué par chèque, veuillez le libeller comme suit : Fabrique Notre Dame-de-L'Acadie.

Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité.

Berthier Lavoie, prêtre répondant

Président de la Fabrique Notre-Dame-de-L'Acadie



INFORMATION

BULLETIN D'INFORMATION LE JACOBIN

Prenez note qu'il n'y aura pas de parution du bulletin d'information Le Jacobin en janvier.
La prochaine publication aura lieu en février 2019.

Merci de respecter les dates de tombée suivantes :

Parution	Date de tombée	Parution	Date de tombée
Janvier	Relâche	Juillet	10 juin
Février	11 janvier	Août	12 juillet
Mars	11 février	Septembre	12 août
Avril	11 mars	Octobre	13 septembre
Mai	12 avril	Novembre	11 octobre
Juin	10 mai	Décembre	13 novembre

Veillez nous fournir un texte en format Word (.doc) par courriel à communication@st-jacques.org.
La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Infirmières en milieu rural

Notez que dès janvier 2019 (date à confirmer), le programme de Services infirmiers en milieu rural du Centre Intégré de Santé et Services sociaux de Lanaudière déménagera dans les futurs bureaux de la clinique médicale qui sera située au-dessus du 11, boulevard Marcel-Lépine (pharmacie) à Saint-Jacques. La Municipalité diffusera la date dès que cette dernière sera connue. À suivre...



Donnez du sang.
Donnez la vie.



Collecte de sang
28 décembre de 13 h à 19 h 30
Gymnase de l'école
Saint-Louis-de-France

Collecte des denrées alimentaires non périssables

Jusqu'au vendredi 14 décembre, apportez vos denrées non périssables à la mairie pendant les heures d'ouverture, soit le lundi entre 8 h et 16 h, les mardis et mercredis entre 8 h et 16 h 30, le jeudi entre 8 h et 18 h et le vendredi entre 8 h et 12 h. Ces denrées serviront à confectionner des paniers de Noël qui seront distribués à des familles de Saint-Jacques qui sont dans le besoin.

Soyez généreux, ces familles ont besoin de vous!



INFORMATION

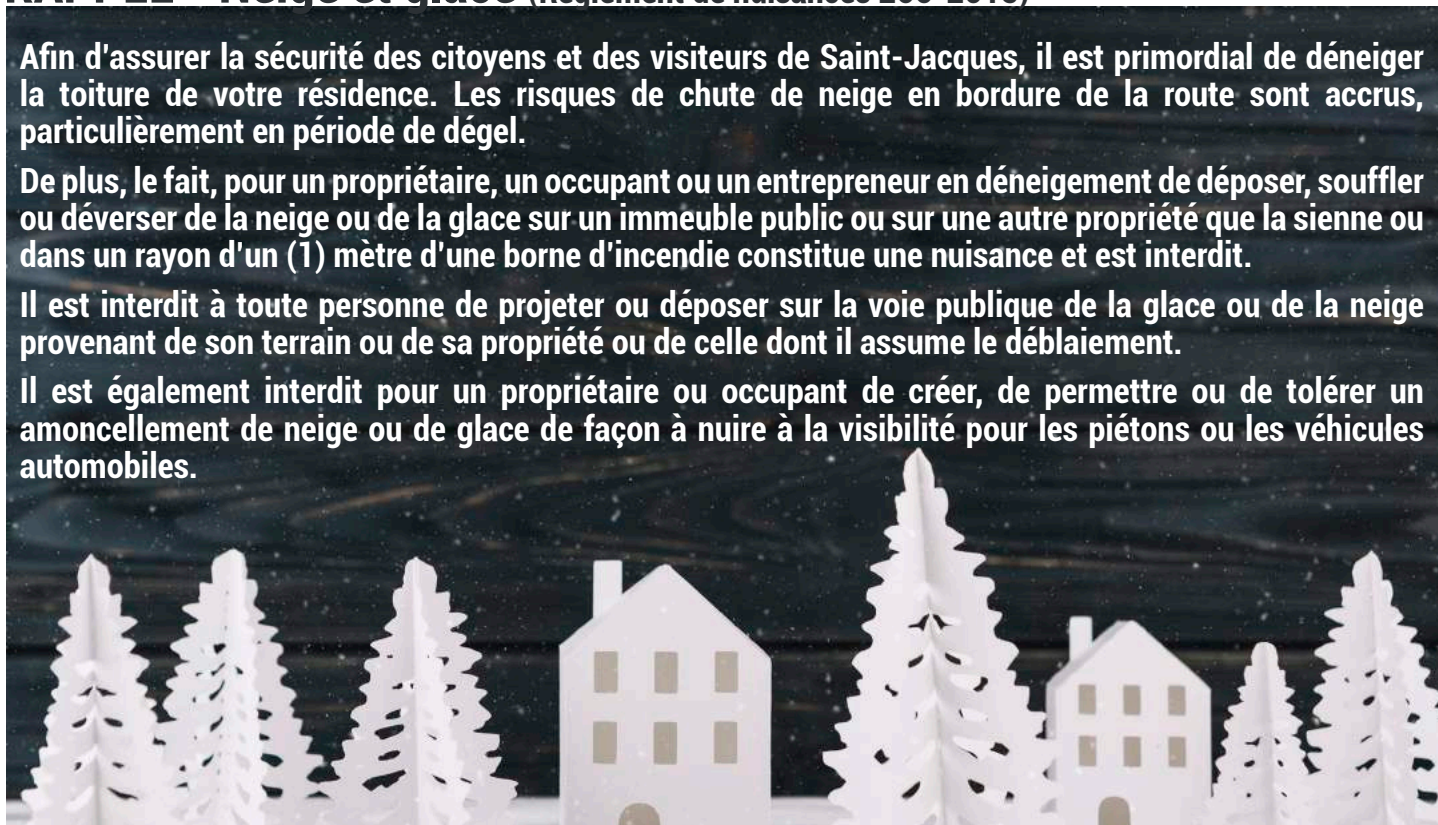
RAPPEL - Neige et glace (Règlement de nuisances 266-2015)

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs de Saint-Jacques, il est primordial de déneiger la toiture de votre résidence. Les risques de chute de neige en bordure de la route sont accrus, particulièrement en période de dégel.

De plus, le fait, pour un propriétaire, un occupant ou un entrepreneur en déneigement de déposer, souffler ou déverser de la neige ou de la glace sur un immeuble public ou sur une autre propriété que la sienne ou dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie constitue une nuisance et est interdit.

Il est interdit à toute personne de projeter ou déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété ou de celle dont il assume le déblaiement.

Il est également interdit pour un propriétaire ou occupant de créer, de permettre ou de tolérer un amoncellement de neige ou de glace de façon à nuire à la visibilité pour les piétons ou les véhicules automobiles.



RAPPEL - Mercredi le 5 décembre Dernière collecte des objets encombrants de 2018

Le **mercredi 5 décembre** sera la dernière occasion de vous débarrasser de vos électroménagers, matelas et autres gros meubles avant le printemps. Vous aurez donc la possibilité de mettre des poubelles et des sacs, en plus de votre bac roulant.

Matières acceptées pour les déchets :

Bacs, poubelles et sacs.

Matières acceptées pour les encombrants :

Déchets solides d'origine résidentielle qui excèdent 1,5 mètre ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes. Exemple : mobilier, appareil ménager, tapis, meuble, matelas, évier, bain, cuisinière, réfrigérateur (sans halocarbures), air climatisée (sans halocarbures), laveuse, sècheuse, réservoir d'huile vide, téléviseur.

Matières refusées :

Matériaux de construction, RDD, sac de résidus verts, appareil refroidissant qui contient encore des halocarbures, matière recyclable, matière putrescible, tout ce qui ne peut être mis dans un camion standard par 2 employés.



AIDE-MÉMOIRE POUR LE TRI DES DÉCHETS



ÉCOCENTRE 2019

De la mi-avril à la mi-novembre, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne et ce, gratuitement et sans limites de visite.